

## Académie de BORDEAUX

Collège Lucie Aubrac

40260 LINXE

0401015L

☎ 05 58 42 09 68

☎ 05 58 42 09 77

Ce.0401015l@ac-bordeaux.fr

### Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 juin 2020

A 17h40, Madame la principale constate que le quorum est réuni, avec 17 membres présents (17 votants) et ouvre la séance. Le secrétariat de séance est assuré par Mme DUPIN NELLY, représentante des personnels ATSS.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du précédent CA (04/06/2020)
2. Questions pédagogiques : bilans - prévisions effectifs et structure - répartition de la DGH
3. Questions financières
4. Informations diverses
5. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé.

#### 1. Approbation des PV du précédent CA (04/06/2020)

Aucune remarque n'a été formulée, le PV est donc approuvé à l'unanimité.

**Vote de l'acte N°: 30**

**POUR : 17**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

#### 2. Questions pédagogiques

Bilans 2019-2020 : les bilans pédagogiques ne sont pas finalisés, le déroulement des projets ayant été fortement perturbé par cette année « Covid19 ». Un état des lieux sera effectué au cours des réunions de fin d'année prévues lors de cette fin de semaine.

On peut toutefois apporter une information importante dans l'évolution de la situation sanitaire : lors du retour obligatoire au collège le 22 juin, 85% des élèves étaient présents. Le protocole sanitaire a été suffisamment allégé pour permettre le retour de tous les élèves qui le souhaitaient : port du masque obligatoire lors des déplacements, une salle par classe, distribution de solution hydro-alcoolique à l'entrée en classe, circulations sans croisement, une place sur deux au self, lavage des mains obligatoire. La semaine s'est déroulée de façon quasiment normale, les élèves ont apprécié ce retour physique dans l'établissement.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> n'ayant pas pu participer au traditionnel voyage, une journée leur a été consacrée le vendredi 26 juin pour marquer la fin de leur scolarité au collège.

Rentrée 2020 : Les prévisions d'effectifs ont évolué depuis le CA du 20 février, notamment au niveau 6<sup>ème</sup> où sont affectés 10 élèves de plus qu'attendu. **Les niveaux 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont extrêmement chargés, dépassant ou approchant l'effectif maximum théorique.** Cette situation a été évoquée avec les services de la DSDEN pour envisager la création d'une classe supplémentaire dans chacun de ces deux niveaux. En 4<sup>ème</sup>, l'effectif est de 118 élèves (le seuil est à 120 élèves), dont 7 bénéficient d'un accompagnement humain, auxquels il convient d'ajouter 5 élèves de l'ULIS.

**L'Inspecteur d'Académie porte une attention particulière à cette situation, mais les moyens dont il dispose sont contraints, surtout avec l'ouverture du collège d'Angresse.**

Actuellement, il est donc prévu :

4 classes de 6<sup>ème</sup> pour 113 élèves (ouverture probable d'une division supplémentaire) + 4 ULIS

4 classes de 5<sup>ème</sup> pour 105 élèves + 5 ULIS

4 classes de 4<sup>ème</sup> pour 118 élèves + 5 ULIS

4 classes de 3<sup>ème</sup> pour 96 élèves + 1 ULIS

Il est également à noter l'effectif de 15 élèves en ULIS. Et de 18 élèves bénéficiant d'un accompagnement AESH, dont 3 en ULIS.

Lors du dernier conseil pédagogique, étant donné les difficultés prévisibles en 4<sup>ème</sup>, le choix a été fait de récupérer tous les moyens dévolus aux dédoublements et au dispositif Devoirs Faits pour pouvoir créer une division supplémentaire. Cette option ne laisse plus aucune réserve pour mener d'autres dispositifs, mais elle correspond au public connu.

Une simulation a été communiquée à la DSDEN, montrant qu'une enveloppe de 31h permettrait de créer les deux divisions nécessaires (le coût théorique d'une division est de 26 à 29h). Mme LESTERLIN attend le retour des services pour valider ou non cette proposition.

### Répartition de la DGH :

Plusieurs scénarii sont présentés aux membres du CA. Le vote pour la répartition est reporté en septembre, lorsque la structure sera définitive.

### PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé)

Pour la prochaine rentrée, ces dispositifs sont généralisés et seront au nombre de 44 dans le département, la plupart étant des PIAL inter-degrés implantés dans les collèges et regroupant les écoles du secteur. Celui de Linxe évolue, il sera le PIAL 32 et comprend actuellement 24 AESH dont 7 pour le collège. Il s'agit des AESH déjà en place, ce qui facilitera l'accueil des élèves dès la rentrée. L'objectif est de gagner en souplesse de gestion, pour s'adapter au mieux aux besoins des élèves. Actuellement, 7 personnes font partie du PIAL pour accompagner 16 à 18 élèves (certains sont en attente d'une notification précise). Un recrutement sera donc nécessaire pour renforcer l'équipe et couvrir les besoins.

### 3. Questions financières et actes administratifs

Répartition des crédits globalisés, subvention d'état de 6612.00 € (3000€ pour les manuels scolaires ; 700€ pour la reprographie ; 950€ pour les carnets de correspondance et 1962€ pour le projet d'établissement)

**Vote de l'acte N° : 31**

**POUR : 17                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0**

Autorisation de signer le contrat AED TICE

**Vote de l'acte N° : 32**

**POUR : 17                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0**

Autorisation de signer les contrats pour 6 AED

**Vote de l'acte N° 34 :**

**POUR : 17                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0**

Autorisation de signer les contrats pour 1 PEC au service général :

**Vote de l'acte N° : 35**

**POUR : 17                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0**

DBM N° 4 pour vote: Prélèvement sur le fonds de roulement des achats prévus dans le cadre du Co-financement 2020 par le Département et affectation des crédits globalisés.

**Vote de l'acte N° : 33**

**POUR : 16                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0**

Covid19 et tarifs pour le self : présentation d'un document de l'agence comptable pour la gestion des remises d'ordre pendant cette période

**Vote de l'acte N° : 36**

**POUR : 17                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0**

### 4. Informations diverses

Les dates des « Routes de l'orientation » sont fixées pendant la dernière semaine de janvier 2021. Ceci détermine les dates possibles pour le séjour au ski des élèves de 6<sup>ème</sup> puisque le stage des élèves de 3<sup>ème</sup> est calé sur ces dates. Deux propositions pour le moment : avant-dernière semaine de janvier ou première semaine de mars. Les précisions seront données en septembre.

### 5. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été formulée

La séance est levée à 18h40

La secrétaire de séance  
Mme Nelly DUPIN



La présidente  
Mme Sylvie LESTERLIN

